

5 Stratégies

Société par actions simplifiée

Au capital de 951.260 euros

Siège social : 22/24, rue du Président Wilson – 92300 Levallois-Perret

493 094 445 R.C.S. Nanterre

(la « **Société** »)

EXTRAIT DES DÉCISIONS PRISES PAR LES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ EN DATE DU 18 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le dix-huit décembre,

Aux termes du présent acte sous seing privé, les soussignées (les « **Associés** ») :

- (1) **Monsieur Mohamed Abderraouf BEN SLIMANE**, né le 14 janvier 1964 à Tunis (Tunisie), de nationalité française, demeurant 33, boulevard d'Auteuil – 92100 Boulogne-Billancourt ;
- (2) **Madame Samia Guenaoui BEN SLIMANE**, née le 28 avril 1971 à Tunis (Tunisie), de nationalité française, demeurant 33, boulevard d'Auteuil – 92100 Boulogne-Billancourt ;

détenant des actions représentant la totalité des droits de vote de la Société,

après avoir préalablement rappelé que :

[..]

et après avoir pris connaissance des documents suivants :

[..]

ont adopté les décisions ci-après par la signature du présent acte sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des termes du Traité d'Apport Moon Strategy, de l'Apport Moon Strategy, de l'appréciation qui en a été faite par le commissaire aux apports et de sa rémunération
2. Augmentation de capital par apport en nature de 3.649.696 actions ordinaires de Moon Strategy pour un montant nominal de 47.280 € par voie d'émission de 4.728 actions ordinaires, d'une valeur nominale de 10 € chacune, assorties d'une prime d'apport unitaire de [...] €, soit une prime d'apport totale de [...] €
3. Constatation de la réalisation de l'augmentation de capital objet de la décision précédente et modification corrélative des Statuts
4. Pouvoir pour les formalités

[..]

PREMIÈRE DÉCISION

Approbation des termes du Traité d'Apport Moon Strategy, de l'Apport Moon Strategy, de l'appréciation qui en a été faite par le commissaire aux apports et de sa rémunération

Les Associés, après avoir pris connaissance :

- du Rapport du Président ;
- du Traité d'Apport Moon Strategy ; et
- du Rapport du Commissaire aux Apports Moon Strategy,

et après avoir pris acte de ce que :

- (i) la valeur globale nette de l'Apport Moon Strategy est évaluée à la somme forfaitaire et définitive de [...] € pour l'intégralité de l'Apport Moon Strategy ; et
- (ii) la réalisation de l'Apport Moon Strategy est subordonnée à la réalisation des conditions suspensives prévues à l'article 6.1 (*Conditions suspensives*) du Traité d'Apport Moon Strategy,

approuvent l'ensemble des stipulations du Traité d'Apport Moon Strategy, l'Apport Moon Strategy et l'appréciation qui en a été faite par le Commissaire aux Apports ainsi que sa rémunération tels que décrits au Traité d'Apport Moon.

Cette décision est adoptée par les Associés.

DEUXIÈME DÉCISION

Augmentation de capital par apport en nature de 3.649.696 actions ordinaires de Moon Strategy pour un montant nominal de 47.280 € par voie d'émission de 4.728 actions ordinaires, d'une valeur nominale de 10 € chacune, assorties d'une prime d'apport unitaire de [...] €, soit une prime d'apport totale de [...] €

Les Associés, en conséquence de la décision qui précède, après avoir pris acte de la libération intégrale du capital social et après avoir pris connaissance :

- du Rapport du Président ;
- du Traité d'Apport Moon Strategy ;
- du Rapport du Commissaire aux Apports Moon Strategy ;

décident, sous réserve de l'adoption de la décision précédente et après avoir constaté la satisfaction des conditions suspensives prévues à l'article 6.1 (*Conditions suspensives*) du Traité d'Apport Moon Strategy :

- (a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant nominal total de 47.280 € pour le porter de 951.260 €, son montant actuel, à 998.540 €, par l'émission de 4.728 actions ordinaires nouvelles de 10 € de valeur nominale chacune, correspondant à une augmentation de capital totale de 47.280 € et avec une prime d'apport par action ordinaire de [...] €, soit une prime d'apport totale de [...] € et un prix de souscription total de [...] € ; et
- (b) que la différence entre (i) la valeur globale nette de l'Apport Moon Strategy (hors rompus) (soit [...] €) et (ii) le montant nominal de l'augmentation de capital susvisée (soit 47.280 €), égale à [...] €, constitue une prime d'apport d'un montant de [...] € qui sera inscrite au passif du

bilan de la Société et sur laquelle porteront les droits des Associés ainsi que ceux des éventuels nouveaux associés.

Les actions ordinaires porteront jouissance courante dès la réalisation définitive de l'augmentation de capital visée par la présente décision. À compter de cette date, elles seront soumises à toutes les stipulations statutaires et bénéficieront des droits particuliers stipulés dans les Statuts.

Il est précisé que les apporteurs ont renoncé irrévocablement au versement du montant égal aux rompus, soit [...] €.

Les actions ordinaires nouvelles ainsi émises en rémunération de l'Apport Moon Strategy seront attribuées aux personnes et dans les proportions indiquées en Annexe 1.

Les Associés autorisent le Président, dans l'ordre qu'il souhaitera, à :

- imputer sur la prime d'apport l'ensemble des frais, droits et honoraires occasionnés par l'Apport Moon Strategy ;
- prélever sur cette prime la somme nécessaire pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après apport ; et
- donner à la prime d'apport toutes affectations qu'il jugera utile.

En conséquence de ce qui précède, les Associés donnent tous pouvoirs au Président, avec faculté de délégation, à l'effet de mener à bonne fin les opérations relatives à l'émission des actions ordinaires visées ci-dessus, et notamment procéder à la mise à jour des Statuts, des registres de mouvement de titres et comptes d'associés, et plus généralement, accomplir tous actes et toutes opérations et remplir toutes formalités nécessaires à la réalisation définitive des actions ordinaires visées ci-dessus.

Cette décision est adoptée par les Associés, étant précisé que les dispositions de l'article L. 225-10 du Code de commerce sur renvoi de l'article L. 225-147, alinéa 2 du Code de commerce, sont incompatibles et ne peuvent recevoir application.

TROISIÈME DÉCISION

Constatation de la réalisation de l'augmentation de capital objet de la décision précédente et modification corrélative des Statuts

Les Associés décident, en conséquence de la décision qui précède et après avoir rappelé que les conditions suspensives prévues à l'article 6 (*Conditions Suspensives*) du Traité d'Apport Moon Strategy sont réalisées :

- constatent la réalisation de l'Apport Moon Strategy, rémunéré par l'émission de 4.728 actions ordinaires nouvelles de 10 € de valeur nominale chacune, portant le capital social de la Société à 998.540 € ; et
- décident en conséquence de l'adoption de la décision précédente, de modifier les articles 6 (*Apports*) et 7 (*Capital Social*) des statuts de la Société comme suit :

« Article 6. Apports (ajout d'un nouveau paragraphe in fine)

Par décisions des associés de la Société en date du 18 décembre 2024, il a notamment été décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant total de 47.280 €, par émission de 4.728 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 € chacune, en rémunération de l'apport à la Société d'actions ordinaires de la société Moon Strategy.

Article 7. Capital Social

Le capital social de la Société est fixé à neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent quarante euros (998.540 €), divisé en 99.854 actions de dix (10) euros chacune, de même catégorie et intégralement libérées. »

Cette décision est adoptée par les Associés.

QUATRIÈME DÉCISION *Pouvoir pour les formalités*

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte sous seing privé en vue de l'accomplissement des formalités.

Cette décision est adoptée par les Associés.

Le présent acte sous seing privé est signé par les Associés et constate par conséquent l'accord des Associés avec les décisions objets du présent acte.

Extrait certifié conforme par le président :

Signé par :

CB61C5112DE54C0...

Mohammed Abderraouf Ben Slimane

Annexe 1

Liste des bénéficiaires de l'augmentation de capital visée à la deuxième décision

[..]